

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

PILIER DE NOS
COMMUNAUTÉS
ACADIENNES
ET FRANCOPHONES

Année collégiale du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 • année financière du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019



TABLE DES MATIÈRES



Dans le présent document, les termes employés pour désigner les personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un masculin et d'un féminin.



1	Mot de la présidente
2	Mot du président-directeur général par intérim
3	Notre vision, notre mission et nos valeurs
3	Notre engagement
4	Nos axes stratégiques
5	Profil du CCNB
7	Programmation régulière
13	Histoires à succès
15	Secteurs d'affaires au CCNB
17	• Formation continue
21	• International
23	• Entrepreneurship et Innovation
27	Les ressources humaines
28	Les ressources financières
28	• Ventilation du budget 2018-2019
29	Amélioration des infrastructures
30	Coup d'œil sur la performance
34	États financiers vérifiés
52	Gouvernance et gestion
55	Une année de plaisir



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Rachel Maillet Bard

Au nom de mes collègues du Conseil des gouverneurs du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), j'ai le plaisir de vous présenter le *Rapport annuel 2018-2019*.

Les résultats démontrés dans ce rapport confirment que nous continuons, en tant qu'institution postsecondaire, à satisfaire les besoins des employeurs en formant une main-d'œuvre de qualité et à soutenir le développement socioéconomique de notre province.

Dans un monde en constante évolution, le CCNB doit s'adapter et se transformer afin de continuer de progresser comme institution apprenante. Dans cette optique, nous avons misé sur cinq priorités : la mise en œuvre d'un plan global de gestion des inscriptions axé sur l'étudiant, la poursuite de la mise en œuvre de notre plan directeur de la formation collégiale (2016-2021), l'accroissement de la formation continue et à distance, la valorisation du capital humain et la mise en place d'une stratégie numérique pour notre institution. Par l'entremise de ces priorités, le Conseil des gouverneurs, réitère son engagement envers les étudiants et les diplômés, les communautés et nos partenaires.

Reconnaissant que le personnel est au cœur de notre succès, le Conseil a porté une attention particulière au climat organisationnel chez l'ensemble de son personnel. Les résultats des sondages effectués dans la démarche d'amélioration du climat ont permis de formuler des recommandations afin d'augmenter le niveau de satisfaction chez le personnel et d'enrichir un milieu de travail respectueux qui accentue nos valeurs : innovation, intégration, partenariat, respect et responsabilité.

En avril, le Conseil a enclenché son plan de relève afin de pourvoir le poste de président-directeur général (PDG) laissé vacant à la suite du départ à la retraite de madame Liane Roy. Je prends l'occasion pour remercier madame Roy pour l'ensemble de ses réalisations, son travail et son engagement au sein du CCNB.

J'en profite pour remercier monsieur Roger Doucet d'avoir accepté de prendre la relève à titre de PDG par intérim d'avril jusqu'à la rentrée collégiale 2019. Par son leadership, il a permis de créer une période de transition constructive et de préparer l'arrivée du prochain PDG.

Ainsi, c'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue à notre nouveau PDG, monsieur Pierre Zundel, qui entrera en fonction à partir du 3 septembre 2019. Le Conseil lui offre son appui dans l'exécution de ses nouvelles fonctions au sein du CCNB.

Je désire remercier les membres du Conseil des gouverneurs pour leurs expertises au niveau de la gouvernance et leur participation au sein des divers comités. En dernier lieu, je remercie l'ensemble du personnel pour son engagement et son dévouement envers le CCNB, les étudiants et ses partenaires.

En terminant, au nom du CCNB, je veux rendre hommage à monsieur Jean Jacques Roy, décédé en juin. Son passage en tant que président du Conseil des gouverneurs pendant quelques années, a été grandement apprécié et son souvenir restera gravé dans notre institution.

La présidente du Conseil des gouverneurs,
Rachel Maillet Bard



MOT DU PRÉSIDENT- DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

L'année 2018-2019 a été riche en émotions au CCNB. Que ce soit par les efforts quotidiens de notre population étudiante pour réussir leurs études jusqu'à leur sourire lors des cérémonies de fin d'études, ou encore les efforts collectifs à l'interne pour améliorer notre climat organisationnel jusqu'à la satisfaction de l'industrie sur la qualité de la main-d'œuvre formée au CCNB, nul doute que l'année a été bien remplie!

L'engagement et le soutien de l'ensemble du personnel auprès de notre population étudiante ont largement contribué à dépasser les objectifs fixés dans notre Plan d'affaires 2018-2019, notamment au niveau des inscriptions, de la persévérance et de la diplomation, de l'excellent taux d'embauche de nos finissants, de la satisfaction des diplômés et du taux d'embauche lié au domaine de formation.

En ce qui a trait à notre offre de formation, nous avons ajusté nos prestations en formation régulière et en formation continue afin de répondre rapidement aux besoins de main-d'œuvre dans certains secteurs en demande, notamment en éducation à l'enfance, en camionnage, en apprentissage des langues et en cybersécurité. Des formations sur mesure ont également été développées et offertes afin de répondre aux besoins de perfectionnement de la main-d'œuvre des entreprises de la province. L'offre en continu de ces formations et la rapidité de réponses des équipes du CCNB démontrent bien que nous sommes un partenaire de choix et un levier important pour le développement socioéconomique de notre province.

Sur le plan du recrutement, nous avons noté une augmentation considérable de notre population étudiante internationale, passant de 13 % l'an dernier à 20 % cette année. Si la tendance se maintient, le nombre d'étudiants internationaux devrait augmenter dans les prochaines années, ce qui engendrera encore plus de possibilités pour favoriser l'immigration et pour répondre aux besoins du marché du travail. Ce sera aussi une belle occasion de resserrer les partenariats avec nos communautés afin d'explorer ensemble de meilleures façons de favoriser l'intégration socioprofessionnelle des étudiants internationaux, notamment au niveau de l'hébergement, du transport et de l'expérience en milieu de travail.

Plusieurs belles réalisations ont eu lieu pendant l'année : le lancement de la cohabitation entre le CCNB – Campus de la Péninsule acadienne et l'Université de Moncton, campus de Shippagan; le classement du CCNB dans le Top 50 des plus de cent collèges canadiens actifs en recherche appliquée pour une septième année consécutive; l'augmentation de 7 % des inscriptions en technologies, techniques et métiers; l'établissement de nouveaux partenariats dans nos communautés, notamment avec le Conseil économique du Nouveau-Brunswick.

Enfin, je remercie très sincèrement l'ensemble du personnel du CCNB et le Conseil des gouverneurs pour leur appui constant dans l'exécution de mon mandat en tant que PDG par intérim. Je remercie Liane Roy, qui m'a précédé comme PDG, pour le travail accompli et je souhaite bon succès au nouveau PDG, Pierre Zundel.

Roger Doucet

PDG par intérim

NOTRE MISSION

Une institution de formation professionnelle et technique et de recherche appliquée essentielle au développement socioéconomique du Nouveau-Brunswick et ouverte sur le monde.

NOTRE VISION

Un chef de file dans la formation d'un capital humain qui contribue à l'avancement des communautés par une main-d'œuvre compétente et performante.

NOS VALEURS

L'innovation : nous provoquons et valorisons le changement, la créativité et le désir d'amélioration continue.

L'intégrité : nous agissons avec honnêteté et équité à tous les niveaux de l'institution, dans les relations interpersonnelles et face à nos étudiantes et étudiants ainsi qu'à nos partenaires.

Le partenariat : nous développons des partenariats mutuellement avantageux dans un souci constant d'assurer la complémentarité et la valeur ajoutée de notre mission.

Le respect : nous valorisons les gens et la diversité. Nous traitons avec considération notre population étudiante, notre personnel et nos partenaires. Nous plaçons l'étudiante et l'étudiant au cœur de notre action.

La responsabilité : nous pratiquons la gestion axée sur les résultats et rendons publique l'information qui s'y rapporte. Nous sommes imputables face aux rôles qui sont dévolus aux différents niveaux de l'organisation ainsi qu'à l'égard de notre population étudiante et nos partenaires. Nous communiquons avec ouverture les informations pertinentes à tous les membres du personnel, à notre population étudiante, à nos partenaires et au public.



AU CCNB, NOUS
AVONS LA **VISION**
DE MENER VOTRE
PASSION VERS
LE **SUCCÈS** !

Engagés dans le développement et l'épanouissement de nos communautés acadiennes et francophones, nous repoussons sans cesse nos limites afin de nous adapter constamment aux nouvelles réalités. Nous concevons des solutions novatrices et les réalisons avec enthousiasme. Nous sommes passionnés pour l'avenir et pour les personnes qui nous entourent, nos étudiantes et étudiants, nos collègues et nos partenaires.

NOS AXES STRATÉGIQUES



ÉTUDIANTS/ DIPLÔMÉS :

Le CCNB se démarque par ses approches novatrices et la qualité de ses services de formation en plaçant l'étudiante ou l'étudiant au centre de ses actions.



COMMUNAUTÉ :

Le CCNB est ancré dans sa communauté en participant activement à son développement socioéconomique.



VIABILITÉ :

Le CCNB est reconnu pour son efficacité et l'efficacité de ses pratiques de gestion dans une culture entrepreneuriale.

PROFIL DU CCNB



**BUDGET ANNUEL DE
FONCTIONNEMENT :**
PLUS DE 67 MILLIONS DE DOLLARS



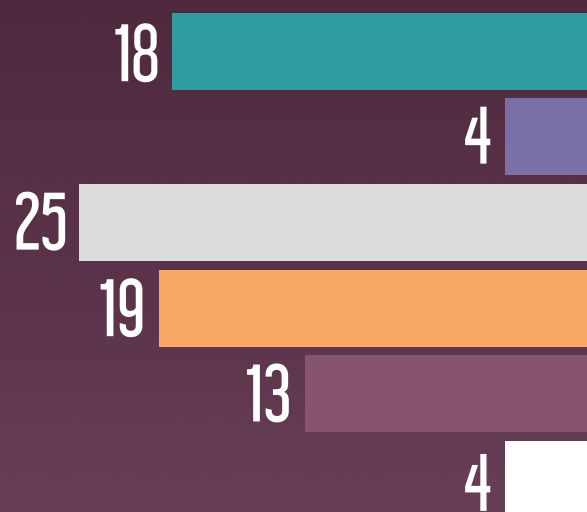
EFFECTIF :
684 EMPLOYÉS RÉGULIERS
ET À TERME À DURÉE
DÉTERMINÉE

**PROGRAMMES OFFERTS AU RÉGULIER MENANT
À UN CERTIFICAT OU DIPLÔME : 87**

**PROGRAMMES OFFERTS EN FORMATION CONTINUE MENANT
À UN CERTIFICAT OU DIPLÔME : 24**

LES 111 PROGRAMMES OFFERTS :

- Métiers menant au Sceau rouge : 18
- Programmes articulés : 4
- Programmes en ligne et sur place
(formation régulière et formation continue) : 25
- Programmes transférables : 19
- Programmes approuvés par un agrément : 13
- Reconnaitances professionnelles externes : 4

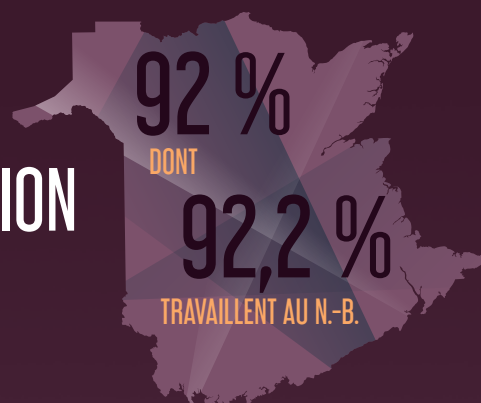


**POPULATION ÉTUDIANTE
TOTALE : 8 242**

• Formation régulière : 2 435

• Formation continue : 5 807

TAUX D'EMBAUCHE, UN AN APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME



Sondage de 2018 sur le placement des diplômés de 2017

ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX :

423

provenant de 28 pays
(Formation régulière)

ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DU
SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE : 438

SÉJOURS ET STAGES À
L'ÉTRANGER PAR NOS ÉTUDIANTS : 9



MÉDAILLÉS AUX OLYMPIADES
CANADIENNES DES MÉTIERS ET TECHNOLOGIES : 1



DIPLÔMES ET
CERTIFICATS
ATTRIBUÉS :

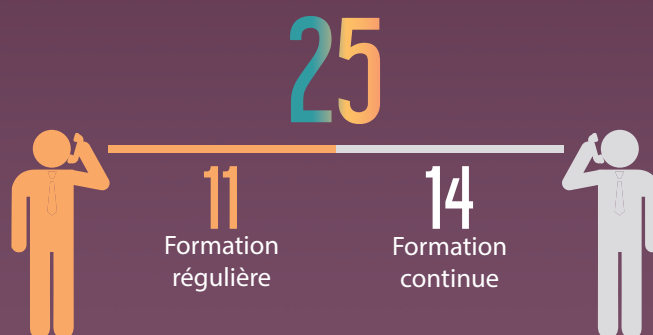
1 233

Formation postsecondaire : 1 187

- Formation régulière : 986
 - Diplômes : 438
 - Certificats : 528
 - Attestation de formation (Navigation maritime) : 20
- Formation continue : 201
 - Diplômes : 59 dont 53 délocalisés au Cameroun
 - Certificats : 137
 - Certificats d'études avancées : 5

Formation secondaire : 46

PROGRAMMES À DISTANCE :





PROGRAMMATION RÉGULIÈRE

L'inauguration du nouveau pavillon à Shippagan a marqué le lancement de la nouvelle cohabitation entre le CCNB – Campus de la Péninsule acadienne et l'Université de Moncton – campus de Shippagan.

PLAN DIRECTEUR DE LA FORMATION COLLÉGIALE

L'année collégiale 2018-2019 a été marquée par plusieurs belles réussites dans l'avancement des initiatives liées au *Plan directeur de la formation collégiale*.

Parmi les initiatives, soulignons la transformation des programmes selon l'approche centrée sur le développement des compétences. Le cadre de référence pour l'approche, le perfectionnement professionnel de groupes d'employés ainsi que la mise à jour de quelques programmes figurent parmi les activités complétées au cours de l'année.

Les femmes peuvent aussi faire carrière dans les métiers!



De gauche à droite : Karine Thériault (diplômée en Charpenterie), Léon-Guy LeBlanc (chef de département, Campus de Bathurst), Liane Roy (PDG du CCNB), Jolène Gionet (diplômée en Soudage) et Michel Caron (chef de département, Campus de Bathurst).

Accroissement de partenariats actifs avec divers acteurs communautaires, privés, publics et parapublics

Le Réseau de développement économique et d'employabilité du Nouveau-Brunswick (RDÉE NB) a lancé huit capsules vidéo au cours de l'année pour valoriser les femmes dans les métiers non traditionnels. Le CCNB est un partenaire important de cette initiative, tout comme le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, le programme Nouvelles bottes et la Fédération des jeunes francophones du N.-B. Le gouvernement du Canada finance ce partenariat.

Un total de 31 femmes se sont inscrites dans un programme de métier non traditionnel au CCNB, ce qui représente une augmentation de 20 % comparativement à l'année dernière.

Le marché est en manque de main-d'œuvre qualifiée, dont dans plusieurs métiers à prédominance masculine tels que les secteurs du transport, de la construction ou manufacturier. L'initiative lancée par RDÉE vise donc à mettre en valeur les femmes ayant choisi un métier et à valoriser ces métiers auprès des jeunes filles.



Accroissement des initiatives d'apprentissage expérientiel dans le cadre des programmes d'études

Les apprentissages expérientiels pendant les études permettent le renforcement des compétences par le biais de travaux réels en milieu de travail. Ils soutiennent les liens avec les employeur et augmentent les possibilités d'embauche.

Durant son stage de six semaines en tant que technicienne en système d'information géographique au sein de la Ville de Bathurst, Marie-France Arpin a développé deux applications mobiles qui devraient permettre d'améliorer la communication dans l'arrière-pays de la région.



Dans le cadre d'un projet pilote et grâce à des partenariats avec *CyberNB* et l'école La Cité des jeunes A.-M.-Sormany d'Edmundston, l'élève Caroline Albert, à l'écran, à gauche, a participé à une initiative de *CyberNB*, lui permettant de suivre un programme COOP virtuel en cybersécurité avec l'enseignant Pierre-Paul Cyr.

Pour une deuxième année consécutive, les conseillers en orientation et les intervenants en santé mentale du CCNB ont animé des ateliers dans les écoles secondaires de la province dans le cadre d'un partenariat avec la *Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick*. Plus de 70 ateliers ont été offerts à des élèves de 11^e et 12^e année, sous les thèmes « Je prépare mon entrée aux études postsecondaires » et « Comment gérer son premier budget lors des études postsecondaires? ». Cette initiative s'insère dans un effort collectif visant à faciliter la transition des études secondaires aux études postsecondaires.



FJFNB

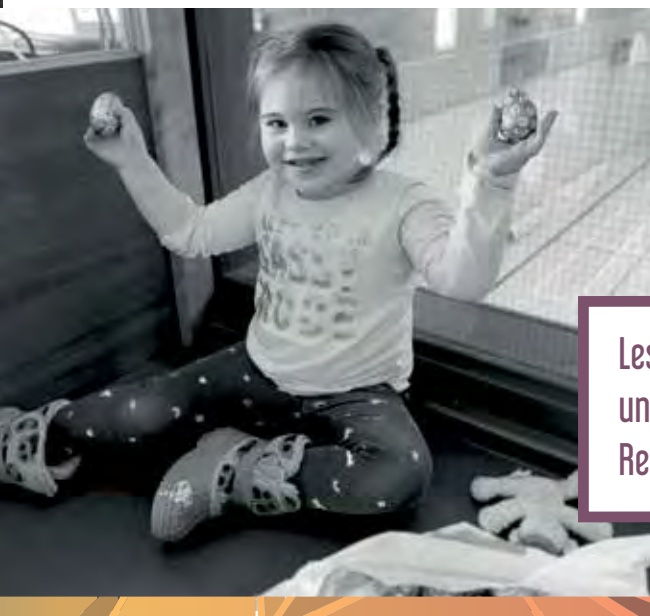
Fédération des jeunes francophones
du Nouveau-Brunswick

ADÉQUATION ENTRE L'OFFRE DE FORMATION ET LES EMPLOIS

Dans le but d'accroître l'accès à la formation postsecondaire et d'améliorer l'adéquation entre l'offre de formation et les emplois, le CCNB a augmenté le nombre de sièges ou l'offre dans les régions pour les programmes Éducation à l'enfance, Sciences de laboratoire médical, Camionnage (classe 1), Compétences essentielles au secondaire pour adultes et Mécanique industrielle (*Millwright*). De plus, les programmes Culture du cannabis et Contrôle qualité - transformation alimentaire ont été ajoutés à la programmation régulière.



Le CCNB - Campus d'Edmundston a accueilli 36 étudiants au cours de l'année dans son programme Camionnage (classe 1) dans les régions de Grand-Sault et de Bathurst.



Au cours de la dernière année, le CCNB a fait l'offre de huit cohortes différentes du programme Éducation à l'enfance en diversifiant ses modes de prestation. La formation a été offerte en salle de classe ou à distance permettant ainsi d'accommoder les personnes sur le marché du travail ou désireuses de suivre le programme à plein temps ou à temps partiel. Un partenariat avec la réserve autochtone de Tobique a permis l'offre du programme directement sur les lieux.

Les étudiantes du programme Éducation à l'enfance ont organisé une chasse à l'œuf pour les enfants de la communauté du Restigouche comme activité pédagogique.

LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Les services offerts aux étudiants évoluent constamment en fonction des besoins de la clientèle au CCNB. Plus précisément pour la clientèle internationale, en plus d'offrir une large gamme de services pendant les études, le CCNB a ajouté d'autres services pour mieux préparer les candidats internationaux avant l'arrivée au Nouveau-Brunswick. L'offre de webinaires portant sur la vie étudiante au Nouveau-Brunswick, des communications fréquentes en guise de soutien dans la préparation à leurs études, ainsi que des ateliers ciblés à leurs besoins facilitent leur intégration lors de leur arrivée.

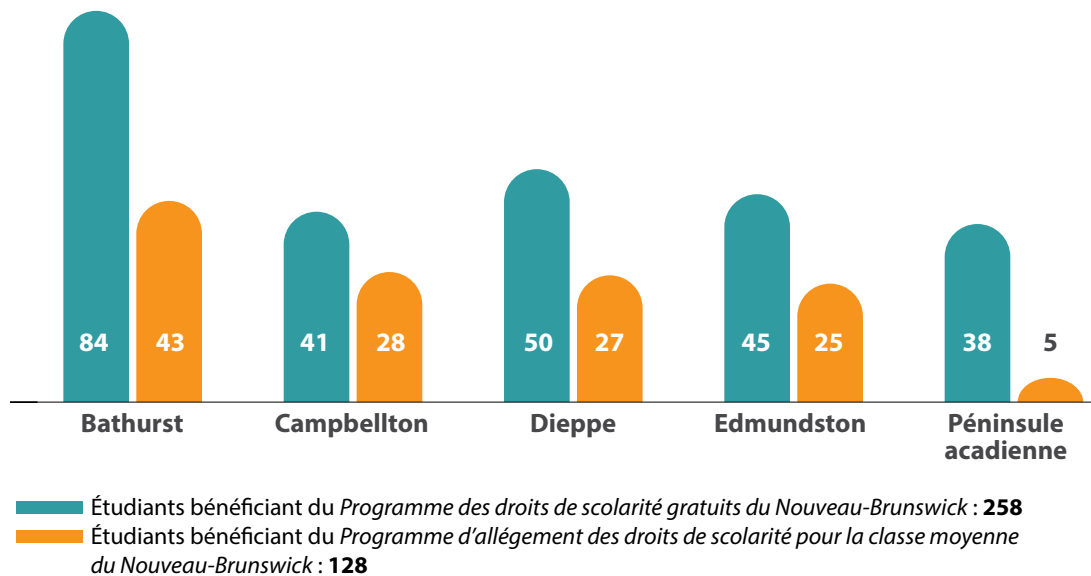
Le CCNB, qui travaille à augmenter l'accès à la formation postsecondaire, a fièrement reçu de nouvelles bourses pour les étudiants à temps partiel par le biais de La Fondation du CCNB Inc. Pour l'année collégiale 2018-2019, un total de huit bourses, d'une valeur de 500 \$ chacune, ont été octroyées à des étudiants admis dans un programme d'études régulier à temps partiel démontrant des besoins financiers.



AIDE FINANCIÈRE POUR LES ÉTUDIANTS

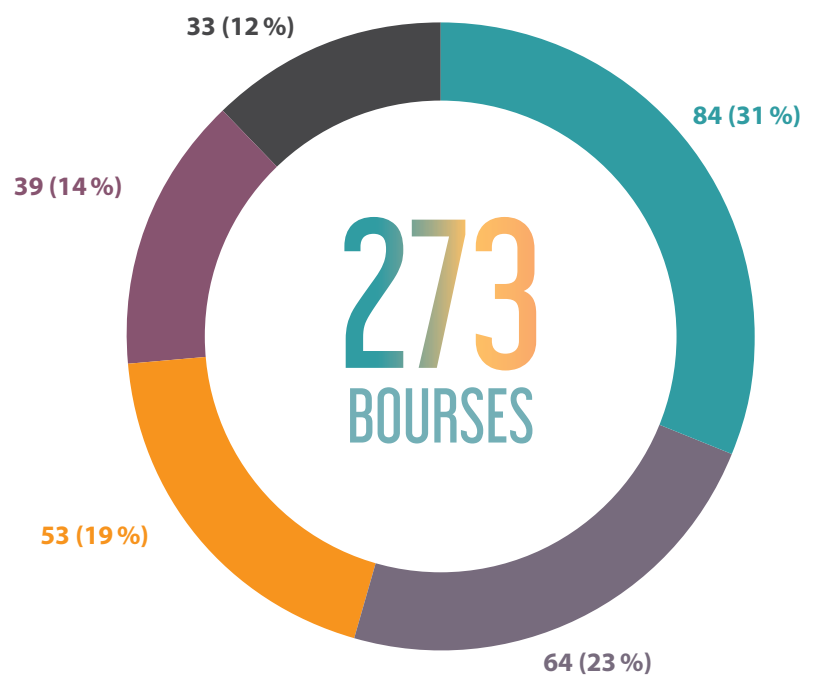
Le soutien financier à la population étudiante du CCNB constitue un enjeu important pour favoriser l'accès à la formation postsecondaire.

DES ÉTUDIANTS ONT BÉNÉFICIÉ DES PROGRAMMES SUIVANTS DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK :



273 ÉTUDIANTS ONT BÉNÉFICIÉ DE BOURSES DE LA FONDATION DU CCNB INC., POUR UNE VALEUR TOTALE DE **288 408 \$**

— Bathurst : **84**
— Campbellton : **64**
— Dieppe : **53**
— Edmundston : **39**
— Péninsule acadienne : **33**



HISTOIRES À SUCCÈS



Sophie Roy de Petit-Rocher, finissante aux Études secondaires pour adultes, CCNB – Campus de Bathurst, et étudiante en Techniques en pharmacie, CCNB – Campus de Campbellton.

« Il n'est jamais trop tard pour retourner aux études. On entend souvent : *Je suis trop vieille, je n'ai pas le temps ou je ne suis pas assez intelligente*. On n'est jamais trop vieux et si vous avez des problèmes d'apprentissage, le CCNB offre une gamme de services pour aider les étudiants. J'adore ça étudier ici. »

Pierre Lapointe de Saint-Léonard, diplômé en Plomberie, CCNB – Campus de Dieppe.

« J'ai réalisé que je préférais travailler avec mes mains. Pendant l'été, je travaillais déjà dans le domaine de la construction. Étudier au CCNB, c'est la meilleure décision que j'ai prise, mais j'aurais dû la prendre avant. »



Guillaume Chiasson de Pointe-Alexandre, diplômé en Soudage, CCNB – Campus de la Péninsule acadienne.

« J'ai beaucoup aimé étudier en soudage au CCNB. Je me suis fait des amis et j'ai beaucoup appris. Je voulais prendre ce cours, car plusieurs membres de ma famille travaillent en tant que *boilermaker* (chaudronnier) », a-t-il indiqué.

Honorine Ngountchoup, diplômée en Secrétariat médical, Campbellton.

« J'ai choisi d'étudier au CCNB parce que les conditions d'admission étaient simples et les coûts de scolarité étaient très abordables. Au CCNB, il y a beaucoup plus que la formation académique. Il y a beaucoup d'activités qui permettent de s'épanouir. Mes plus beaux souvenirs résident dans les moments que j'ai passés avec mes camarades de différents programmes, pendant nos réalisations de la murale et de la vidéo de promotion de la langue française. Au CCNB, la qualité de la formation est excellente, les enseignants s'adaptent pour surmonter les difficultés de chacun et c'est extraordinaire : je ne pouvais pas rêver mieux! »



Jérôme Bernatchez-Bérubé, diplômé en Administration des affaires – administration, CCNB – Campus de Bathurst.

« J'ai choisi le CCNB à Bathurst, car c'était un choix économique et je pouvais étudier en administration des affaires dans ma région. J'avais aussi l'impression que j'allais recevoir un meilleur appui de la part des enseignants. Je n'oublierai jamais ma participation aux activités communautaires telles que la *Course Xtreme CCNB*, *Opération Nez rouge*, des levées de fonds, la banque alimentaire ou même les 5 à 7 avec des gens d'affaires. J'ai développé un sentiment de fierté et d'appartenance en participant à ces événements. »

Odette Grondin-Santerre, étudiante en Assistance de laboratoire médical, CCNB – Campus d'Edmundston.

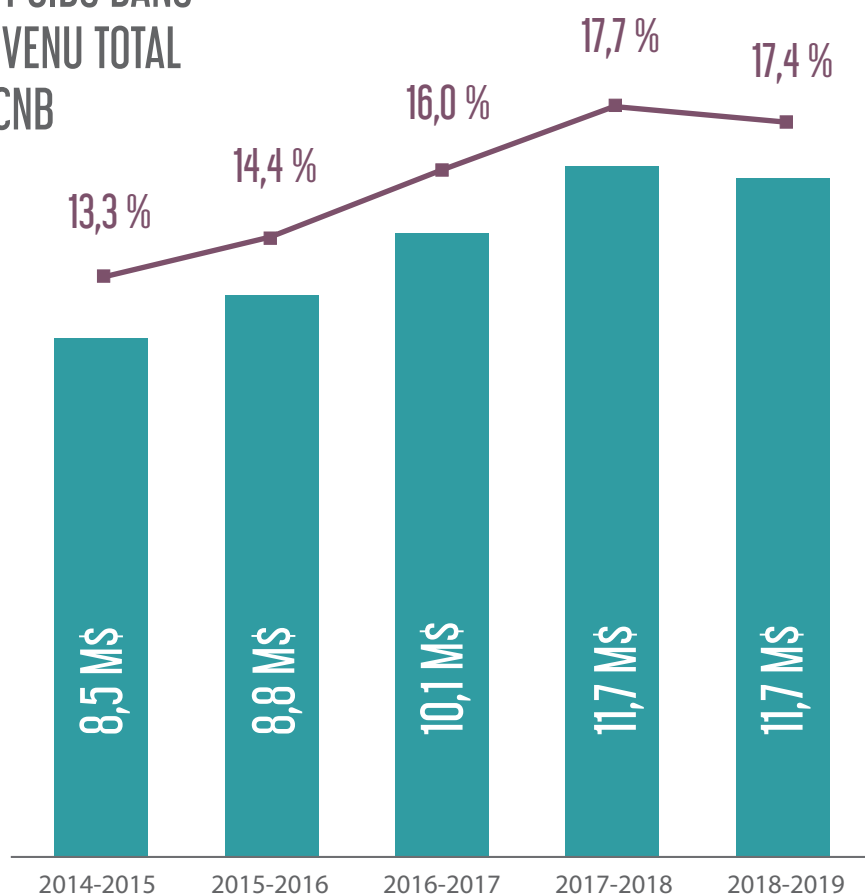
« Au début, je voyais cela comme une montagne à escalader. Il y a eu plusieurs défis : être avec des gens plus jeunes que moi, se faire un horaire pour les études et demander de l'aide, des explications et encore des explications. Reste que l'appui du CCNB est remarquable. Nous sommes bien encadrés et les éducateurs sont bien formés. Ils donnent beaucoup de leur temps. Les services aux étudiants sont complets et très professionnels. »



SECTEURS D'AFFAIRES

Le CCNB se taille une place de choix dans nos communautés acadiennes et francophones par le biais de ses trois secteurs d'affaires, soit *Formation continue*, *International*, et *Entrepreneurship et Innovation*. Leurs réalisations témoignent de leur présence dans nos communautés et de leur apport au développement d'une main-d'œuvre qualifiée, et elles illustrent l'importance de leurs relations privilégiées avec les organismes publics, parapublics et privés. Ces secteurs soutiennent le développement socioéconomique de la province et contribuent à diversifier les sources de revenus du CCNB.

ÉVOLUTION DU REVENU DES SECTEURS D'AFFAIRES ET DE LEUR POIDS DANS LE REVENU TOTAL DU CCNB



Revenus des secteurs
Pourcentage du revenu total du CCNB



FORMATION CONTINUE



Communautés de pratique : projet rassembleur des intervenants du secteur de la petite enfance. (Campus de Campbellton)

La Formation continue au CCNB englobe quatre segments prioritaires : *Autochtones, Langues, Compétences* et *Services à l'industrie*.

Au cours de l'année financière 2018-2019, la Formation continue a permis de générer des revenus de 6,46 M\$ et un surplus net de 290 150 \$, soutenant ainsi la viabilité financière du CCNB.

Un des mandats de la Formation continue consiste à explorer activement de nouvelles possibilités de formation liées aux besoins de l'industrie de la province.

Les efforts déployés par les équipes contribuent au développement socioéconomique de nos régions en favorisant l'accès à une main-d'œuvre qualifiée pour le développement des entreprises de la province.

Les cinq campus sont au cœur des communautés desservies par le CCNB en raison de leur situation géographique et de leur proximité avec les industries locales. Pour cette raison, ils sont des acteurs importants dans la prestation des programmes de la Formation continue.

Partenariats avec les communautés autochtones

Les Premières Nations et le CCNB travaillent ensemble depuis plusieurs années et le CCNB poursuit ses efforts dans l'implantation des recommandations du rapport produit par la *Commission de vérité et de réconciliation du Canada*.

Le CCNB s'est engagé en 2017 à adopter des principes qui ont pour but de renouveler l'engagement des collèges et instituts à l'égard des collectivités autochtones du Canada par la signature du protocole sur l'éducation des Autochtones de *Collèges et instituts Canada* (CICan).

En plus des formations de pointe offertes aux différentes Premières Nations de la province dans divers domaines d'activité économique, le CCNB s'assure d'embaucher des enseignants autochtones, dans la mesure du possible, pour la livraison des formations destinées à cette clientèle.

Parmi les initiatives réalisées, notons entre autres :

- Formations en cybersécurité, en applications mobiles et en informatique qui attirent plus de 50 % de femmes autochtones.
- Formations en services d'essai de logiciels offertes aux futurs employés de la succursale de *PLATO Testing* située à Sault Ste. Marie en Ontario.
- Formation en éducation à la petite enfance offerte dans la communauté de Tobique, qui intègre les valeurs, les coutumes et les pratiques autochtones.

Centre d'apprentissage des langues

Le Centre d'apprentissage des langues a pour une quatrième année consécutive su accroître et diversifier son offre de programmes de formation linguistique en anglais et en français destinés à de nouvelles clientèles, en particulier les immigrants et les nouveaux arrivants.

En 2018-2019, le Centre d'apprentissage des langues a connu une importante progression et a augmenté considérablement son chiffre d'affaires. *Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada* (IRCC) lui a accordé des mandats de formation supplémentaires afin de développer de nouveaux programmes et de nouveaux services. De plus, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a investi des fonds dans la formation linguistique des personnes sans emploi qui éprouvent des difficultés à trouver un emploi en raison de barrières linguistiques.

Au cours de l'année, le Centre d'apprentissage des langues a effectué plus de 1 150 évaluations linguistiques en anglais et en français, et ce, partout en Atlantique, représentant une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente.

Compétences essentielles et employabilité

L'objectif de ce secteur consiste à accroître l'employabilité des adultes du Nouveau-Brunswick et à favoriser une meilleure adéquation entre les compétences des travailleurs et les exigences du marché du travail. Ces objectifs sont d'une importance cruciale étant donné le déclin démographique et l'inadéquation entre les compétences des adultes francophones et les besoins en main-d'œuvre qualifiée recherchée par les employeurs.

Par exemple, sur le plan de l'évaluation des compétences des adultes, le secteur est désormais le distributeur officiel des évaluations des compétences bureautiques et informatiques (*Excel, PowerPoint, Word, Outlook, Photoshop, Java, PHP*, entre autres) de la compagnie *ISO Grad*. Ce service s'adresse aux entreprises qui souhaitent :

- Évaluer les compétences bureautiques de leur personnel à partir d'un service disponible en ligne, en français et en anglais.
- Utiliser un outil efficace pour améliorer le processus de recrutement.
- Obtenir des résultats rapides et des rapports détaillés.

CONTINUUM
Formation continue CCNB



Services à l'industrie

En réponse aux besoins d'une main-d'œuvre qualifiée, la Formation continue a mis en place plusieurs formations sur mesure répondant aux besoins des industries du Nouveau-Brunswick :

Aide à domicile

Formation en langues et en services de soutien personnel, services communautaires, et services de santé physique et mentale pour faciliter l'intégration au travail d'une clientèle immigrante. (Campus de Dieppe)

CORCAN

Formations offertes aux détenus du pénitencier de Dorchester dans divers domaines pour améliorer leurs chances de réintégration dans la société. (Campus d'Edmundston)

Santé du cerveau

Cours touchant la gestion des maladies du cerveau, tel l'Alzheimer. (Campus d'Edmundston)

Santé et sécurité au travail

Cours de RCR, premiers soins, conduite sécuritaire du chariot élévateur, salubrité alimentaire, utilisation des extincteurs portatifs et autres pour les entreprises des régions. (Campus d'Edmundston, Campus de Bathurst et Campus de la Péninsule acadienne)

Secteur maritime

Formation et perfectionnement en sécurité maritime offerte à plus de 1 000 personnes, relativement aux nouvelles exigences de Transports Canada. (Campus de la Péninsule acadienne)

Partenariat MEPFT

Formations liées à la santé, la sécurité et au service à la clientèle pour les participants du programme *Continuum* destiné à la clientèle de l'Aide au revenu du MEPFT. (Campus de Bathurst, Campus d'Edmundston et Campus de la Péninsule acadienne)

Préparation aux services de pension dans la fonction publique fédérale (Shédiac) et **Préparation aux services de rémunération dans la fonction publique fédérale** (Miramichi), programmes offrant l'accès à une offre d'emploi garantie si la personne réussit sa formation. (Campus de Dieppe)

Programme de formation en intervention auprès des personnes autistes

Certificat d'études avancées offert en ligne, menant à l'examen des techniciens agréés du comportement. (Campus de Campbellton)

Programme de service de soutien en soins prolongés

Formation offerte et développée en partenariat avec le MEPFT dans le but de pallier la pénurie de main-d'œuvre en santé. (Campus de Dieppe)

Rustic Timber Structures :

programme offert en misant sur l'utilisation du bois rond comme matière première à la Première Nation d'Elsipogtog, en intégrant leurs valeurs culturelles. (Campus de Campbellton)



Menuiserie pour filles : cours d'introduction à la charpenterie offerts aux jeunes filles de 10 à 14 ans pour les sensibiliser à ce métier non traditionnel. (Campus d'Edmundston)



Community Services Assistant avec un volet français langue seconde : cinq semaines de formation en français langue seconde, suivies du programme de formation de 40 semaines. (Campus de Campbellton)



Programme de formation en intervention auprès des personnes autistes : offert en collaboration avec *UNB College of Extended Learning*. (Campus de Campbellton)

INTERNATIONAL

En s'appuyant sur son plan d'internationalisation 2017-2021, l'action du CCNB à l'international s'est traduite entre autres par la réalisation de nombreuses interventions en matière de mobilité étudiante et du personnel, de recrutement et de promotion ainsi que de la gestion et de la mise en œuvre de plus de douze projets et initiatives (à titre de maître d'œuvre ou de partenaire). Le CCNB a eu une présence significative dans 27 pays, ce qui a permis d'accroître sa visibilité et sa crédibilité, et de contribuer à la hausse importante du nombre d'étudiants internationaux et à un accroissement du chiffre d'affaires de la direction CCNB-International.

Les principaux faits marquants de l'année, sur le plan de la coopération et du développement sont :

La poursuite d'un projet pilote d'envergure (3 M\$) au Sénégal portant sur la réparation de manuels scolaires, et ce, à titre de maître d'œuvre.

Le dépôt d'une proposition de grande ampleur financière (16,8 M\$) portant sur la généralisation de la réparation de manuels scolaires au Sénégal et de neuf propositions et manifestations d'intérêt.

La contribution à deux projets en Côte d'Ivoire dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, de même que dans le renforcement des capacités en APC (approche par compétences).

La mise en œuvre de deux nouveaux projets à titre de maître d'œuvre : au Sénégal, en géomatique et en Colombie, dans le domaine minier.

La mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités en ingénierie de formation en approche par compétences au Cap-Vert, dans le cadre de l'entente liant le CCNB et l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEFF) de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

La réalisation d'une étude portant sur l'implantation de l'APC en formation professionnelle et technique au Sénégal et en Éthiopie pour le compte de l'IFEFF et de l'UNESCO.

L'obtention de quatre bourses d'études d'*Affaires mondiales Canada* dans le cadre du *Programme de bourses Canada-CARICOM* ayant permis le séjour de deux étudiantes haïtiennes pour huit mois (septembre 2018 – avril 2019) et deux étudiantes haïtiennes pour quatre mois (janvier-avril 2019).

Une visibilité internationale en Arménie dans le cadre du *Sommet de la Francophonie* en novembre 2018.

En 2018-2019, le CCNB a mis en œuvre ou participé à des projets de coopération ou des contrats de services dans quatre nouveaux pays (Cap-Vert, Colombie, Côte d'Ivoire, Éthiopie), en sus de ceux dans lesquels il intervient déjà.



Dayana DASSE, Christina PAILLANT, Handy LELAIN et Escaguelande DOUCE, boursières inscrites au Campus d'Edmundston et au Campus de Campbellton dans le cadre des bourses *Futurs Leaders d'Amérique – Programme Canada – CARICOM de Affaires mondiales Canada*, un programme géré par le BCEI en collaboration avec le CCNB.



Michel Breau, enseignant au Campus de Bathurst lors d'une mission d'appui technique dans le secteur de la plomberie à l'IFPELAC de Pemba au Mozambique en septembre 2018.

Le CCNB est reconnu comme un leader en formation professionnelle et technique (FPT) sur la scène internationale, ce qui explique qu'il est de plus en plus sollicité par des organisations internationales de renom (OIF, UNESCO, UEMOA, etc.). Grâce à toutes ses interventions, le CCNB a été actif dans divers secteurs (géomatique, supervision minière, construction industrielle, agriculture, pêche, manuels scolaires, etc.). Toutes les activités menées par le CCNB-International en 2018-2019 ont permis de générer des revenus de 2,39 M\$ et un surplus net de plus de 15 000 \$, soutenant la viabilité financière du CCNB.

Présent stratégiquement dans 27 pays en 2018-2019, le travail du CCNB s'est inscrit à l'intérieur de sept catégories d'intervention et d'action.

Pays	Mobilité étudiante/ personnel	Promotion – recrutement	Partenariats positionnement stratégique	Partenariats actifs (ententes - Initiatives)	Internationalisation des programmes	Projets de coopération	Contrats de services
Arménie		•					
Australie	•			•			
Belgique	•			•	•		
Bénin		•	•				
Burkina Faso		•	•				
Cameroun	•	•	•	•	•		
Cap-Vert							•
Colombie	•					•	
Côte d'Ivoire		•	•			•	
États-Unis	•						
Éthiopie							•
Finlande	•						
France	•						
Guinée - Bissau			•				
Guinée - Conakry	•	•					•
Haïti		•		•			
Kenya	•					•	
Mali		•		•			•
Maroc		•					
Mozambique	•					•	
République démocratique du Congo		•	•				
République slovaque	•						
République tchèque	•						
Royaume – Uni		•					
Sénégal	•	•	•	•		•	
Suisse	•						
Tunisie		•					

ENTREPRENEURSHIP ET INNOVATION

Le réseau CCNB-INNOV englobe trois centres d'expertise situés à Bathurst (Fabrication de pointe), Caraquet (Matériaux de pointe) et Grand-Sault (Agriculture-Breuvages-Bioprocédés-Environnement).

L'expertise du Réseau CCNB-INNOV permet à des entreprises néo-brunswickoises de se démarquer sur la scène provinciale, nationale et même internationale.

Près de 50 projets étaient en cours en 2018-2019. Ces projets provenaient des grands secteurs suivants : agriculture, aquaculture, biotechnologies, brassicole, environnement, fabrication de pointe et matériaux de pointe.

Au cours de l'année, CCNB-INNOV a été en mesure de générer un chiffre d'affaires de 2 812 436 \$. De nouveaux équipements au coût de 796 024 \$, d'une valeur d'environ 1 M\$, ont été acquis pour les divisions CCNB-INNOV de Bathurst, Campbellton, Caraquet et Grand-Sault.

Parmi les 110 collèges canadiens actifs en recherche appliquée

La progression constante de ses performances a permis au CCNB de se classer à sept reprises dans le TOP 50 (dont à cinq reprises dans le TOP 25) de la centaine de collèges canadiens actifs en recherche appliquée, au cours des sept dernières années. Ce classement annuel, effectué par la firme RESEARCH Infosource Inc., s'appuie sur les revenus générés en recherche appliquée par chacun de ces collèges.

Classement



CCNB-INNOV est membre du réseau Springboard Atlantic Inc. depuis avril 2008. Ce réseau, unique au Canada, regroupe cinq collèges et quatorze universités de la région atlantique, actifs en matière de liaison et de commercialisation industrielles.



Secteurs industriels desservis

- AGRICULTURE / ACÉRICULTURE
- AQUACULTURE / PÊCHES
- AUTOMATISATION ET ROBOTIQUE
- BIOTECHNOLOGIES
- ENVIRONNEMENT
- FABRICATION DE POINTE
- MATÉRIAUX DE POINTE

Services offerts

- Personnel bilingue dédié à 100 %
- Services intégrés
- Aide scientifique/technique spécialisée
- Ingénierie
- Études de faisabilité
- Élaboration de propositions
- Obtention de financement
- Preuve de concept
- Conception et simulation numérique 3D
- Gestion de projet
- Conception d'équipements/d'outils
- Prototypage
- Développement de procédés
- Production d'échantillons
- Intégration de procédés/technologies
- Service post-projet
- Amélioration de la production
- Accès à d'autres réseaux d'experts

FAITS SAILLANTS

Centre d'accès technologique (CAT)

CCNB-INNOV est membre du prestigieux réseau *Tech-Accès Canada* depuis mars 2019, dans le domaine de la fabrication de pointe, notamment l'automatisation et la robotique.

Ce réseau comprend 47 centres d'accès à la technologie canadiens, dont celui de CCNB-INNOV, à Bathurst, au Nouveau-Brunswick. L'obtention d'un CAT, par un collège, constitue une preuve reconnue de la maturité de son secteur de la recherche appliquée, au niveau fédéral. CCNB-INNOV a bénéficié de 52 lettres d'appui de clients, d'organismes et d'agences gouvernementales, lors de la compétition nationale visant à obtenir cet octroi de 2 M\$ sur cinq ans, renouvelable. La sélection s'appuyait sur la pertinence du CAT, l'excellence du dossier, de même que la qualité des appuis manifestés.

Tech-Accès Canada

Développement des marchés de l'industrie acéricole du NB

On retrouve environ 300 acériculteurs au Nouveau-Brunswick, qui génèrent 2 500 emplois saisonniers et produisent trois millions de kilogrammes de sirop d'érable, dont les retombées annuelles sont évaluées à 34 M\$. Leurs produits sont exportés dans plus de 35 pays. La division *Agriculture-Bioprocédés-Breuvages-Environnement* de Grand-Sault a été sélectionnée afin de développer un système de classification et de traçabilité du sirop d'érable pour cet important secteur industriel néo-brunswickois.

Développement des entreprises utilisant des matériaux de pointe

L'utilisation de matériaux de pointe est d'intérêt pour certaines entreprises de la Péninsule acadienne, du Nouveau-Brunswick et de la région atlantique. Des agences gouvernementales effectuent donc des investissements stratégiques afin de développer ce type d'entreprises. Une subvention de 680 000 \$, répartie sur une période de trois ans, a été accordée à la division *Matériaux de pointe* de Caraquet, afin d'y établir une capacité en recherches et services industriels pour les entreprises du Nouveau-Brunswick et de la région de l'Atlantique.

Développement d'une expertise nationale spécialisée en soudage

Un travail de soudage comprend fréquemment des frais additionnels importants, visant à réduire la distorsion du produit causé par la chaleur. Le soudage génère également du stress résiduel dans le métal, qui nuit à la résistance et à la qualité du produit. Les deux ingénieurs en soudage de la division *Fabrication de pointe* de Bathurst ont été formés à l'utilisation d'un logiciel allemand sophistiqué qui permet, à l'aide de simulations sur un superordinateur, de réduire la distorsion du produit et le stress résiduel dans le métal. Le recours à ce service, par les entreprises, peut se traduire en économies substantielles de même qu'en un produit plus résistant et de meilleure qualité.



UN RÉSEAU HAUTEMENT QUALIFIÉ, COMPTANT SEPT INGÉNIEURS

Le dynamisme et l'énergie déployés par les employés du réseau CCNB-INNOV attestent de la capacité du CCNB à jouer un rôle grandissant en matière de développement économique au cours des prochaines décennies, pour le bénéfice des communautés et des employeurs, de même que pour celui de ses étudiants et de son personnel enseignant.

								
	BRÉSIL	CANADA	CHINE	FRANCE	INDE	IRAN	MAROC	TUNISIE
6 DOCTORATS	•	•		•		•		•
6 MAÎTRISES		•	•	•	•			
3 BACCALAURÉATS		•						
13 DIPLÔMES/ CERTIFICATS COLLÉGIAUX		•					•	

HISTOIRES À SUCCÈS

Construction Navale Atlantique Inc.

(BAS-CARAQUET, N.-B.) www.atlnaval.com

L'entreprise se spécialise dans la construction de bateaux de pêche en matériaux de pointe, au design novateur, économes en carburant et plus sécuritaires en mer.



« Nous avons pu bénéficier de l'expertise d'un ancien enseignant du CCNB-Campus de la Péninsule acadienne pour optimiser nos processus de fabrication et y intégrer le processus d'infusion pour certaines composantes. »

Jean-Pierre Robichaud, directeur général

Ferme Mega Fruits Farm

(SAINT-ISIDORE, N.-B.) www.megafruitsfarm.com

C'est un important producteur de bleuets et de canneberges cultivés dans un milieu naturel vierge et qui effectue des projets en recherche appliquée avec CCNB-INNOV depuis plus de cinq ans.

« Ces projets nous ont permis d'améliorer nos équipements, d'augmenter notre productivité et de réduire nos frais d'exploitation. »

Éric Hall, président, Services Hall Ltée



La Maison Beausoleil

(NÉGUAC, N.-B.) www.maisonbeausoleil.ca

Cette entreprise se spécialise dans la production d'huîtres haut de gamme en poches flottantes. Avec l'aide de plus de 80 producteurs, l'entreprise produit et achète des huîtres qu'elle distribue ensuite sur les marchés nord-américains, asiatiques et européens.



« La fabrication d'une machine à laver les huîtres, par CCNB-INNOV, nous a permis d'augmenter notre productivité et d'affecter notre personnel qualifié à d'autres tâches. »

Amédée Savoie, directeur général

LES RESSOURCES HUMAINES

LE PERSONNEL : UN CAPITAL HUMAIN IMPORTANT

Le CCNB est un employeur important qui met une main-d'œuvre compétente et diversifiée à la disponibilité de nos régions acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick. En fin d'année 2018-2019, l'effectif au 9 mai 2019 comptait **684** employés de statut régulier et terme à durée déterminée. De ce nombre, 57 % (390) se situent dans le groupe d'âge entre 31 et 50 ans alors que 19,6 % (134) ont plus de 55 ans.

Un total de 162 employés occasionnels venait compléter le total des employés pour un total de **846** employés.

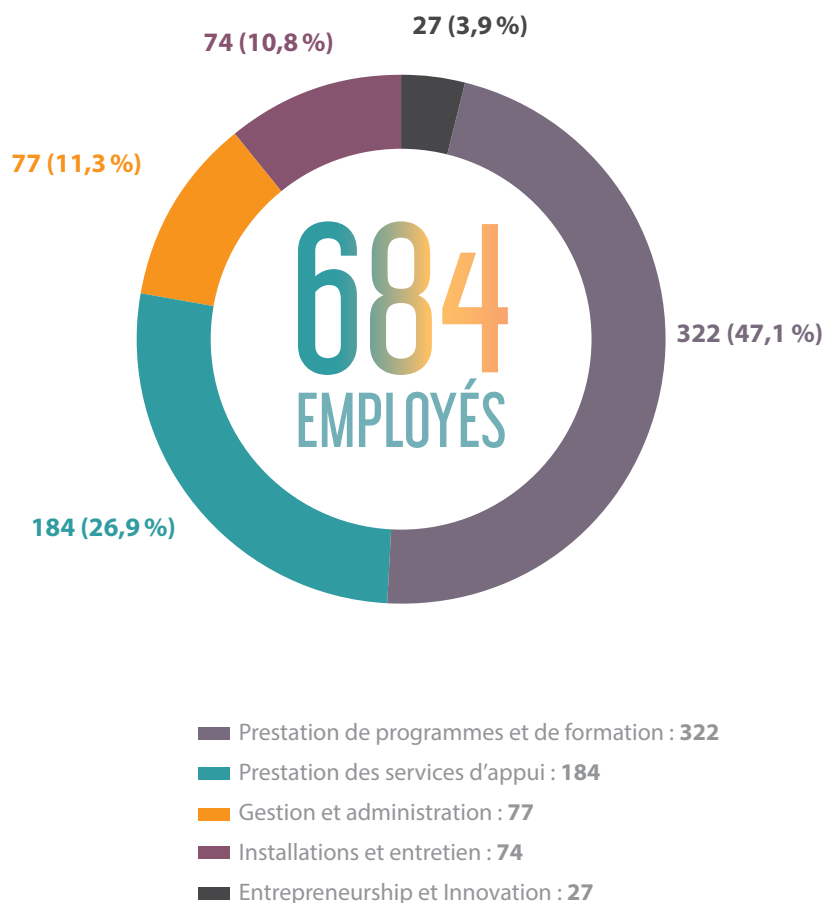
PERFECTIONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Pour l'année 2018-2019, un investissement de 1 % de la masse salariale de base a été alloué au perfectionnement et au développement professionnel des employés, représentant 364 437 \$.

PRESTATION DE PROGRAMMES ET SERVICES D'APPUI

Au CCNB, tout ce qui a trait à la formation et à la réussite de la population étudiante constitue la grande priorité. Le tableau ci-dessous démontre bien que l'institution est fidèle à cette priorité puisque 74 % des employés (réguliers et termes à durée déterminée) sont dédiés directement à la prestation des programmes et aux services d'appui.

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS RÉGULIERS ET TERMES À DURÉE DÉTERMINÉE



Données : 684 ETP au 9 mai 2019

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Au terme de l'exercice financier 2018-2019, le CCNB a enregistré un excédent des dépenses de 588 630 \$ par rapport aux revenus. Ce déficit inclut un montant préautorisé d'utilisation de surplus accumulés de 304 329 \$ pour des initiatives clés pour le fonctionnement du CCNB, notamment le projet de cohabitation avec l'Université de Moncton, campus de Shippagan, l'évaluation de bâtiments ainsi que la valorisation du capital humain.

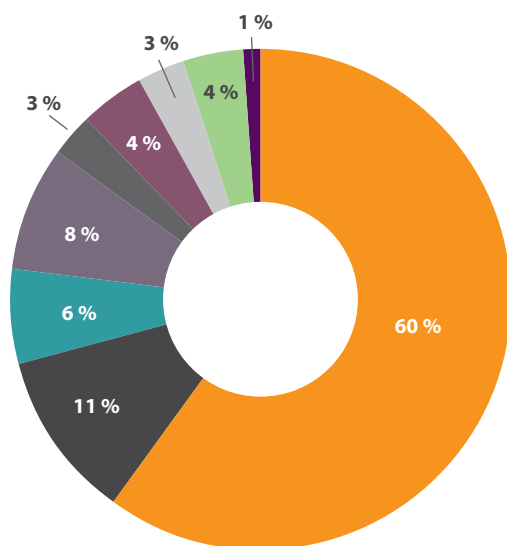
Les revenus ont connu une augmentation de 1 % comparativement à l'année précédente principalement attribuable à l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux.

Les dépenses ont connu une augmentation de 3 % comparativement à l'année précédente. Cette augmentation est principalement attribuable à :

- Des dépenses additionnelles liées aux initiatives clés autorisées;
- L'augmentation des dépenses en bourses de recrutement des étudiants internationaux;
- Une augmentation dans les projets de *Recherche et Innovation*, de même que dans les projets internationaux.

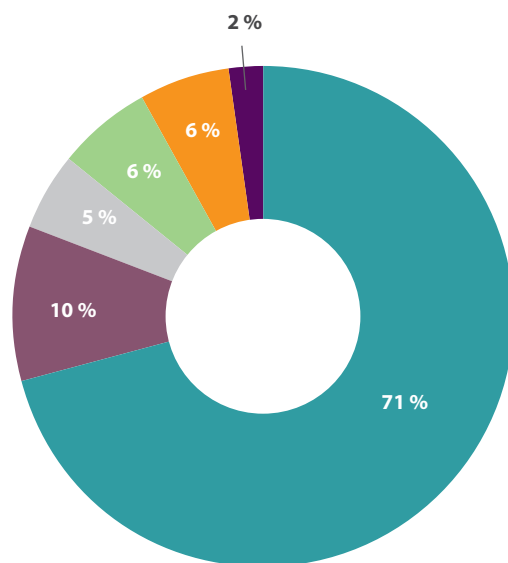
Le ratio de la subvention de base provenant du gouvernement du Nouveau-Brunswick par rapport aux autres sources de revenus est de 60,2 %.

Ventilation du budget 2018-2019



REVENUS 2018-2019

Octrois - GNB	60 %
Droits de scolarité	11 %
Intergouvernementaux	6 %
Octrois - Fédéral	8 %
Octrois - Autres	3 %
Langues officielles	4 %
Formation à contrat	3 %
Autres	4 %
Amortissement revenus différés	1 %



DÉPENSES 2018-2019

Salaires et bénéfices	71 %
Services	10 %
Matériel et fournitures	5 %
Entretien et installations	6 %
Autres	6 %
Amortissement	2 %

AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES

Le CCNB doit composer avec des infrastructures vieillissantes et peu efficaces en consommation d'énergie. Plusieurs projets d'infrastructures ont été réalisés en 2018-2019 afin d'améliorer les édifices et ainsi réduire la consommation d'énergie à long terme.

Le budget en capital investi pour l'amélioration des cinq campus en 2018-2019 était de 1,6 M\$. Plus de 400 000 \$ de ce budget ont été utilisés pour installer des optimiseurs de haute tension électrique dans chacun des campus, l'objectif étant de réduire la consommation d'énergie et ainsi de faire un retour sur l'investissement dans les dix prochaines années.

Une somme de 100 000 \$ a été investie pour débiter un travail d'analyse sur l'état des édifices du CCNB dans le but d'élaborer un plan à moyen et à long terme des besoins d'investissements en infrastructures. Cet état de la situation permettra au CCNB de mieux prévoir les investissements qui seront éventuellement nécessaires. L'édifice de la rue Collège du Campus de Bathurst a été le premier à être analysé et les résultats démontrent la nécessité d'investir plus de 20 millions à court, à moyen et à long terme pour répondre aux exigences minimales de l'industrie et du code du bâtiment actuel.

Grâce à du financement reçu en 2017-2018 dans le cadre du programme fédéral *Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires* (FISEP), deux projets majeurs ont été achevés en 2018-2019 :

- Au site de Grand-Sault, une modernisation de 2,4 M\$ des infrastructures de recherche et des services industriels du *Centre d'excellence en sciences agricoles et biotechnologiques* a permis la séparation des espaces d'enseignement et de commercialisation du centre ainsi que d'améliorer l'efficacité énergétique des installations.
- L'achèvement du projet de cohabitation du CCNB – Campus de la Péninsule acadienne et de l'Université de Moncton, campus de Shippagan a permis d'accueillir les premiers étudiants et étudiantes à l'ouverture officielle en septembre 2018. Ce projet de plus de 11 M\$ a permis, en premier lieu, d'ajouter au-delà de 29 000 pieds carrés et, par la suite, de réaménager près de 12 800 pieds carrés d'espace pour une utilisation commune par les deux institutions d'enseignement postsecondaire de la Péninsule acadienne.

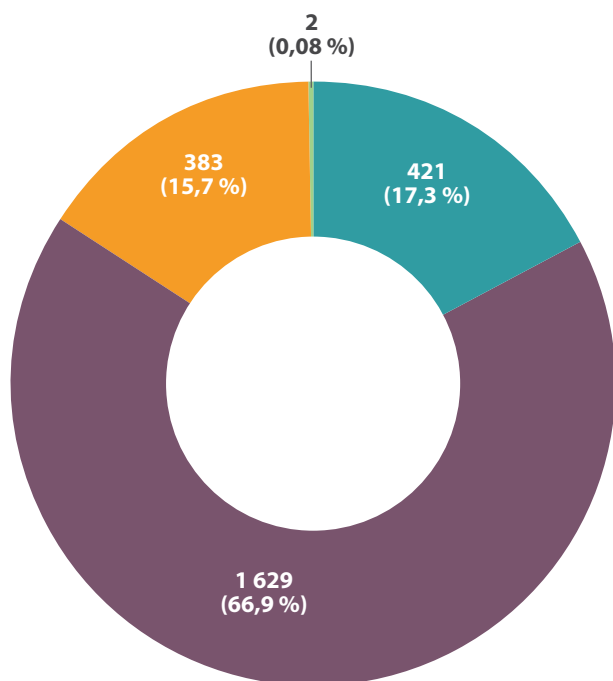
COUP D'ŒIL SUR LA PERFORMANCE

FAITS SAILLANTS – PROGRAMMATION RÉGULIÈRE

- Augmentation des inscriptions en technologies, techniques et métiers de 7 % en comparaison avec l'année dernière.
- Augmentation de 74,8 % des étudiants internationaux inscrits au CCNB, ce qui représente 181 étudiants internationaux de plus comparativement à l'année précédente.
- Les étudiants internationaux représentent un pourcentage de 68,4 % des demandes d'admission pour l'année collégiale 2018-2019, ce qui témoigne de la réputation du CCNB à l'échelle internationale.
- Le taux de persévérance de 84,8 % de la population étudiante est au-dessus de la norme du gouvernement, établie à 83 %.
- Le taux d'embauche des diplômés de 92 % est également au-dessus de la norme de 80 % du gouvernement.



RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS 2018-2019 ENTRE FORMATION POSTSECONDAIRE ET FORMATION SECONDAIRE



- **Postsecondaire international : 421**
(17,3 % de la population étudiante)
- **Postsecondaire canadien : 1 629**
(66,9 % de la population étudiante)
- **Secondaire canadien : 383**
(15,7 % de la population étudiante)
- **Secondaire international : 2**
(0,08 % de la population étudiante)

PROGRAMMES DE TECHNOLOGIES, TECHNIQUES ET MÉTIERS

Dans cette section, on constate une évolution positive du nombre de demandes d'admission et d'inscriptions dans les programmes de technologies, techniques et métiers.

Tableau 1 : Évolution de l'intérêt envers la programmation régulière

Le tableau ci-dessous dresse un portrait des demandes d'admission (comprenant le 1^{er} choix et le 2^e choix) ainsi que le total des inscriptions uniques.

Années	Technologies, techniques et métiers		Études générales	Inscriptions totales
	Demandes d'admission (1 ^{er} et 2 ^e choix compris)	Inscriptions	Inscriptions	
2018-2019	7 424	2 050	385	2 435
2017-2018	5 877	1 916	425	2 341
2016-2017	5 190	1 983	463	2 446
2015-2016	3 966	2 050	372	2 422
2014-2015	3 691	2 132	387	2 519

Tableau 2 : Données sur la réussite étudiante liée à la formation régulière

Le tableau ci-dessous démontre que les demandes de reconnaissance pour les acquis scolaires ont connu une augmentation de 12 % et celles pour les acquis expérientiels de 63,5 %, confirmant que le CCNB accueille un nombre croissant d'étudiants possédant une expérience de travail.

Années	Soutien à l'apprentissage	Reconnaissance des acquis ¹		Diplômes et certificats délivrés ²	Taux de diplomation	Taux de persévérance ³ (Norme GNB 83 %)
		Scolaires	Expérientiels			
2018-2019	438	860	2 031	986	84,6 %	84,8 %
2017-2018	401	766	1 242	958	86,1 %	85,1 %
2016-2017	407	647	1 142	1 038	84,5 %	84,1 %
2015-2016	411	958	973	1 015	82,7 %	83,0 %
2014-2015	372	1 057	1 106	980	83,7 %	81,1 %

¹Les données sont basées sur les demandes approuvées et non les demandes reçues. En plus des données concernant les programmes de Technologies, techniques et métiers (TTM), ces données incluent celles des Études générales.

² Diplômes et certificats délivrés en formation régulière – Technologies, techniques et métiers.

³ Exclut les Études générales.

Tableau 3 : Satisfaction des diplômés et taux d'embauche

Le tableau ci-dessous démontre que les taux de satisfaction des diplômés et de placement dépassent largement les normes établies par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Les résultats suivants témoignent de l'adéquation entre les programmes et le marché du travail. Selon le sondage de 2018 auprès des diplômés de 2017, il est intéressant constater que le taux d'embauche est de 92 % un an après l'obtention de leur diplôme, dont 92,2 % travaillent au Nouveau-Brunswick. Le CCNB contribue ainsi à retenir les diplômés, soit une main-d'œuvre formée et qualifiée au Nouveau-Brunswick.

Années	Taux de satisfaction ¹ (Norme GNB 80 %)	Taux d'embauche ¹ (Norme GNB 80 %)	Taux d'embauche relié à la formation ¹ (Norme GNB 78 %)
2018-2019	87 %	92 %	82 %
2017-2018	89 %	88 %	85 %
2016-2017	91 %	89 %	74 %
2015-2016	90 %	88 %	74 %
2014-2015	88 %	84 %	82 %

¹Les données proviennent du sondage de 2018 auprès des diplômés de 2017, un an après l'obtention de leur diplôme.

AUTRES FORMATIONS

Tableau 4 : Données sur les autres formations offertes par la Formation continue, hors de la programmation régulière

Le tableau ci-dessous démontre la performance de la Formation continue dans les formations qui ne s'inscrivent pas dans la programmation régulière. Ces autres formations privilégient divers modes de prestation.

Années	Présentiel ^{1,2}	Correspondance	En ligne	Apprentissage métiers	Total
2018-2019	5 053	165	242	347	5 807
2017-2018	6 462	162	343	368	7 335
2016-2017	5 398	169	469	415	6 451
2015-2016	4 452	181	457	372	5 462
2014-2015	3 651	232	519	365	4 767

¹ Dans la colonne « Présentiel », certains de nos programmes sont offerts à l'international et sont délocalisés. Ces derniers sont inclus dans ce groupe en présentiel même si ces étudiants sont en classe ailleurs qu'au Canada.

² Depuis 2018-2019, la formation sur le *Harcèlement en milieu d'apprentissage et de travail* offerte à tous les étudiants du Campus de Bathurst n'est plus offerte en Formation continue. Cette formation fait maintenant partie des programmes d'études de la formation régulière. Pour cette raison, on note une diminution considérable de 27,9 % au niveau de la Formation continue en présentiel comparativement à l'année précédente.





ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil des gouverneurs du
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK (le Collège), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants du Collège conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Collège à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Collège ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Collège.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Collège;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Collège à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Collège à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.N.E./S.E.N.C.R.L.

Dieppe, Canada
le 14 juin 2019

Comptables professionnels agréés



Ernst & Young est une marque de Ernst & Young Global Limited.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de la situation financière

Au 31 mars 2019

	2019	2018
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Encaisse	5 820 \$	5 670 \$
Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick	12 638 053	10 701 299
Actif affecté (Note 2)	1 228 078	1 769 333
Comptes débiteurs (Note 3)	5 159 780	5 087 266
Inventaires	117 735	130 289
Payés d'avance	713 109	1 239 469
	19 862 575	18 933 326
Immobilisations (Note 4)	4 968 522	5 066 514
	24 831 097 \$	23 999 840 \$
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Comptes créditeurs et frais courus	2 609 395 \$	2 243 124 \$
Salaires et bénéfices à payer	3 659 596	4 383 937
Revenus différés (Note 5)	7 776 764	6 855 687
Autres	2 102 393	1 405 500
	16 148 148	14 888 248
Revenus différés afférents aux immobilisations (Note 6)	3 720 489	3 667 102
Obligation reliée aux congés de maladie (Note 9)	2 365 300	2 342 800
Obligation reliée à Travail sécuritaire NB (Note 9)	825 700	741 600
	23 059 637	21 639 750
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	1 248 033	1 399 412
Actifs nets grevés d'une affectation interne (Note 13)	130 000	28 353
Actifs nets non affectés	393 427	932 325
Excédent accumulé	1 771 460	2 360 090
	24 831 097 \$	23 999 840 \$
Engagements - Note 8		
Eventualités - Note 12		

AU NOM DU CONSEIL DES GOUVERNEURS



Rachel Maillet Bard, présidente du Conseil des gouverneurs



Roger Doucet, président-directeur général par intérim

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	Budget 2019	2019	2018
REVENUS			
Octrois - Province du Nouveau-Brunswick	41 007 210 \$	40 467 499 \$	40 558 268 \$
Octrois - Fédéral	6 287 673	5 458 277	4 075 014
Octrois - Autres	1 801 586	2 055 272	2 981 636
Intergouvernementaux	5 854 165	4 254 476	4 565 832
Droits de scolarité	7 321 920	7 333 004	6 415 676
Formation à contrat	2 498 610	1 976 168	2 052 955
Langues officielles	2 645 754	2 671 866	2 781 525
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	648 000	658 025	667 672
Autres	2 379 317	2 294 208	2 081 611
	70 444 235	67 168 795	66 180 189
CHARGES			
Salaires et bénéfices	50 575 527	48 253 947	48 340 434
Services	7 793 277	6 972 731	6 060 675
Matériel et fournitures	4 225 149	3 563 001	2 884 125
Entretien et installations	4 228 500	4 229 368	4 142 144
Autres	3 141 010	3 766 320	3 116 814
Amortissement	900 772	972 058	1 083 770
	70 864 235	67 757 425	65 627 962
EXCÉDENT/(DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS	(420 000) \$	(588 630) \$	552 227 \$

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Opérations		
Excédent/(déficit) lié aux activités	(588 630) \$	552 227 \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur les espèces et quasi-espèces		
Amortissement des immobilisations	972 058	1 083 770
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	(658 025)	(667 672)
Mauvaises créances	218 274	50 517
Obligation reliée aux congés de maladie	22 500	71 500
Obligation reliée à Travail sécuritaire NB	84 100	(140 200)
Variation nette - éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 7)	2 049 281	(2 359 253)
Sous-total opérations	2 099 558	(1 409 111)
Investissements		
Achat d'immobilisations	(874 066)	(372 056)
Nouvelles contributions différées pour immobilisations	711 412	128 188
Sous-total investissements	(162 654)	(243 868)
Augmentation/(diminution) nette des espèces et quasi-espèces	1 936 904	(1 652 979)
Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice	10 706 969	12 359 948
Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice	12 643 873 \$	10 706 969 \$
Espèces et quasi-espèces comprennent :		
Encaisse	5 820 \$	5 670 \$
Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick	12 638 053	10 701 299
	12 643 873 \$	10 706 969 \$

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	Actifs nets investis en immobilisations	Actifs nets grevés d'une affectation interne	Actifs nets non affectés	Total 2019	2018
Solde, début de l'exercice	1 399 412 \$	28 353 \$	932 325 \$	2 360 090 \$	1 807 863 \$
Amortissement	(972 058)	-	972 058	-	-
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	658 025	-	(658 025)	-	-
Investissement en immobilisations	874 066	-	(874 066)	-	-
Nouvelles contributions pour immobilisations	(711 412)	-	711 412	-	-
Excédent/(déficit) lié aux activités	-	-	(588 630)	(588 630)	552 227
Transfert d'actifs nets aux comptes d'affectation interne	-	405 976	(405 976)	-	-
Utilisation des comptes d'affectation interne	-	(304 329)	304 329	-	-
Solde, fin de l'exercice	1 248 033 \$	130 000 \$	393 427 \$	1 771 460 \$	2 360 090 \$

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2019

1. Raison d'être de la société collégiale

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Collège) est institué en tant qu'établissement d'enseignement postsecondaire en vertu de la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* qui a été adoptée le 29 mai 2010. Le Collège est responsable des campus constituants de Bathurst, de Campbellton, de Dieppe, d'Edmundston et de la Péninsule acadienne.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Collège a opté de se conformer aux normes comptables portant sur les organismes sans but lucratif contenues dans le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Les conventions comptables les plus importantes du Collège sont :

Espèces et quasi-espèces

L'encaisse est une somme d'argent comptant disponible en mains propres ou dans un établissement financier.

Le Collège utilise le compte bancaire de la province du Nouveau-Brunswick ("la province"). Les montants indiqués *Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick* dans les états financiers sont des montants dus de la province et sont considérés comme quasi-espèces. L'actif affecté n'est pas inclus dans les espèces et quasi-espèces.

Immobilisations

Les immobilisations sont des actifs détenus par le Collège, qui ont une durée de vie utile de plus d'un an. Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine. Lorsque le Collège reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable et que le Collège aurait dû se procurer autrement ces immobilisations pour son fonctionnement régulier.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile.

TAUX D'AMORTISSEMENT	
Catégorie	Taux d'amortissement
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel informatique/logiciels de projet	3 ans
Équipement majeur	5 - 15 ans
Véhicules à moteur et équipement lourd mobile	5 - 10 ans
Équipement initial	5 ans

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2019

2. Principales conventions comptables (suite)

Les terrains et les immeubles qui appartiennent à la province du Nouveau-Brunswick ne font pas partie des immobilisations du Collège. Les améliorations et réparations apportées à ces immobilisations sont comptabilisées à la dépense durant l'année en cours et se chiffrent à 840 000 \$ (2018 – 872 524 \$).

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur devant être comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode de flux de trésorerie actualisés. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Services contribués

Les bâtiments principaux des cinq (5) campus du Collège sont fournis par la province; cet avantage n'est pas reflété dans les états financiers, car il est difficile d'identifier leur juste valeur. Dans le cadre des activités de formation du Collège, d'autres lieux sont aussi loués.

Le Collège a des liens d'affaires avec Service Nouveau-Brunswick (SNB). SNB offre le soutien en matière de gestion et technologie de l'information entre autres pour les systèmes de la paie et de comptabilité de la province utilisés par le Collège.

Inventaires

Les inventaires sont comptabilisés au plus bas du coût d'achat ou du coût de remplacement. Ceux-ci incluent des articles en stock destinés à la revente seulement, tels que des manuels scolaires, des articles de papeterie et d'autres fournitures. Les autres articles nécessaires aux activités administratives ou de la formation ne sont pas comptabilisés à titre d'inventaire.

Constatation des revenus

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les revenus incluant les octrois et les dons.

Les revenus non affectés, tels que l'octroi de la province du Nouveau-Brunswick, sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice pendant lequel ils sont reçus ou recevables si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus affectés à l'acquisition d'immobilisations sont différés et reconnus sur une base correspondante à la durée de vie utile de l'immobilisation.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2019

2. Principales conventions comptables (suite)

Les revenus reçus pour des projets futurs sont différés et reconnus dans l'année où les dépenses relatives sont engagées.

Les droits de scolarité et montants perçus pour la formation à contrat sont différés lorsqu'ils se rapportent aux cours qui auront lieu durant le prochain exercice financier.

Instruments financiers

Les instruments financiers du Collège sont inscrits initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la Direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur le montant des revenus et des dépenses constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les secteurs importants où de telles estimations sont faites sont l'élaboration de la valeur des comptes recevables, la durée de vie utile pour l'amortissement des immobilisations, ainsi que les hypothèses supportant le montant des vacances accumulées, la détermination des montants des revenus différés, de l'obligation reliée aux congés de maladie et de l'obligation reliée à Travail sécuritaire NB. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Vacances accumulées

Le Collège a établi un compte à payer pour les vacances accumulées au 31 mars 2019 pour chaque employé. Le nombre de jours de vacances accumulées au dossier de chaque employé comptabilisé, selon les conventions collectives en vigueur, dans le système informatisé des ressources humaines (SIRH) de la province du Nouveau-Brunswick sert à déterminer ce montant.

Obligation reliée aux congés de maladie

Les employés du Collège ont droit à des prestations de congés de maladie qui s'accumulent, mais ne s'acquièrent pas et sont donc considérées comme une obligation. Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public reliées aux avantages postérieurs à l'emploi et aux congés rémunérés, le Collège a comptabilisé le passif.

Obligation reliée à Travail sécuritaire NB

Les employés et les étudiants du Collège ont droit aux prestations de remplacement du salaire en cas de maladie ou de blessure s'il est déterminé par Travail sécuritaire NB que c'est relié à leur emploi au collège. Les prestations payables à l'avenir liées à des réclamations approuvées par Travail sécuritaire NB sont considérées comme des obligations puisque le Collège est autoassuré.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2019

2. Principales conventions comptables (suite)

Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public reliées aux avantages postérieurs à l'emploi et aux congés rémunérés, le Collège a comptabilisé le passif.

Actif affecté

Le Collège a une entente pour des projets livrés au Mali et au Sénégal pour mettre en œuvre des programmes d'éducation. Le montant enregistré comme actif affecté est composé de fonds transférés à un compte de banque au Mali et un autre au Sénégal. Ces fonds peuvent seulement être utilisés pour des dépenses reliées à ces ententes.

3. Comptes débiteurs

	2019	2018
Étudiants / Particuliers	232 756 \$	279 663 \$
Industries	741 520	598 462
Organisations	128 339	150 297
Gouvernement provincial	710 439	788 809
Gouvernement fédéral	3 687 228	3 415 029
Provision pour mauvaises créances	(340 502)	(144 994)
	5 159 780 \$	5 087 266 \$

4. Immobilisations

	Améliorations locatives	Matériel informatique/logiciels de projet	Équipement majeur	Véhicules à moteur et équipement lourd mobile	Équipement initial	2019 Total	2018 Total
Coût							
Coût au début d'exercice	167 890 \$	1 178 621 \$	8 199 596 \$	763 878 \$	565 678 \$	10 875 663 \$	10 508 607 \$
Acquisitions	-	194 423	632 250	47 399	-	874 066	372 056
Coût de clôture	167 890	1 373 044	8 831 846	811 271	565 678	11 749 729	10 875 663
Amortissement cumulé							
Amortissement cumulé au début d'exercice	67 156	1 099 518	3 665 620	411 177	565 678	5 809 149	4 725 379
Charge d'amortissement	33 578	80 628	754 823	109 029	-	972 058	1 089 770
Amortissement cumulé de clôture	100 734	1 180 146	4 420 443	514 206	565 678	6 781 207	5 809 149
Valeur comptable nette	67 156 \$	192 898 \$	4 411 403 \$	297 065 \$	0 \$	4 968 522 \$	5 066 514 \$

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2019

5. Revenus différés

Les revenus différés représentent la portion des revenus non gagnés qui sont répartis comme suit :

	2019	2018
Formation continue	950 880 \$	611 085 \$
Droit de confirmation	1 803 871	1 058 200
Droit de scolarité	1 778 690	1 555 314
Autres services	3 243 324	3 631 088
	<u>7 776 764 \$</u>	<u>6 855 687 \$</u>

6. Revenus différés afférents aux immobilisations

Les revenus différés afférents aux immobilisations représentent la partie non amortie des fonds reçus de la province du Nouveau-Brunswick et d'autres sources pour l'achat d'immobilisations. Ces revenus différés sont amortis à titre de revenus au taux correspondant à la période d'amortissement proposée pour l'immobilisation acquise. Les changements aux revenus différés de l'exercice pour les immobilisations sont comme suit :

	2019	2018
Solde d'ouverture	3 667 102 \$	4 206 586 \$
Contributions reçues	711 412	128 188
Amortissement revenus différés afférents aux immobilisations	(658 025)	(667 672)
Solde de fermeture	<u>3 720 489 \$</u>	<u>3 667 102 \$</u>

7. Variation nette - éléments hors caisse du fonds de roulement

	2019	2018
Actif affecté	541 255 \$	(147 445) \$
Comptes débiteurs	(290 788)	(1 013 072)
Inventaires	12 554	24 770
Payés d'avance	526 360	113 505
Comptes créditeurs et frais courus	366 271	(1 315 614)
Salaires et bénéfices à payer	(724 341)	1 193 676
Revenus différés	921 077	(1 537 792)
Autres passifs à court terme	696 893	322 719
	<u>2 049 281 \$</u>	<u>(2 359 253) \$</u>

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2019

8. Engagements

Le Collège doit respecter les engagements suivants au 31 mars 2019. Voici les montants à payer au cours des prochaines années :

	Location- exploitation	Obligations contractuelles	Total
2020	690 745 \$	596 156 \$	1 286 901 \$
2021	685 005	86 365	771 370
2022	604 836	56 000	660 836
2023	604 477	-	604 477
2024	604 477	-	604 477
Après	7 087 502	-	7 087 502
	10 277 042 \$	738 521 \$	11 015 563 \$

9. Avantages futurs des employés

Pension

Certains employés à temps plein du Collège participent à la pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Jusqu'au 31 décembre 2013, le régime de retraite était défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisaient le Collège et ses employés. Selon la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* et le Règlement 2010-78, il ne s'agit pas d'une obligation du Collège, et le Collège n'est pas exigé à faire les cotisations d'employeur. Les cotisations de l'employeur faites par la province au nom du CCNB durant l'exercice sont de 5 038 965 \$ (2018 – 4 908 125 \$).

Le régime de pension *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* ("LPRSP") a été converti au Régime à risques partagés dans les services publics ("RRPSP"). Cette conversion est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Les employés qui ne sont pas des employés permanents à temps plein ou à terme fixe (p. ex. : employé à temps partiel, occasionnel, saisonnier, etc.) doivent adhérer au RRPSP (à condition qu'ils répondent à certains critères d'admissibilité). Ces employés commenceront à accumuler des prestations de retraite en vertu du RRPSP.

Indemnités de retraite

Certains employés à temps plein du Collège ont droit à une indemnité de retraite payable à la retraite, dont le montant est fondé sur le nombre d'années de service. Tel que décrit dans la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* et le Règlement 2010-78, il ne s'agit pas d'une obligation du Collège. Le montant de l'indemnité de retraite payé durant l'exercice par la province au nom du CCNB est de 317 646 \$ (2018 – 568 001 \$).

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2019

9. Avantages futurs des employés (suite)

Les employés de deux groupes syndiqués (SCFP et Enseignants) continuent d'accumuler les crédits d'années de service pour allocation de retraite et sont admissibles à l'indemnité d'allocation de retraite.

Indemnités de maladie

Le Collège fournit aux employés, qui travaillent à temps plein, des bénéfices de congés de maladie. Ceux-ci s'accumulent à raison de 1,25 jour par mois, pour totaliser un maximum de 240 jours. Un employé peut prendre des journées de maladie, avec solde, équivalant au total accumulé de ces journées de maladie. Les journées non utilisées peuvent être reportées et utilisées dans le futur.

Une estimation de cette obligation future a été effectuée par une firme d'actuaire, et devient ainsi la base utilisée pour inscrire l'obligation dans les états financiers du Collège. Ce régime de congé de maladie n'est pas financé.

Les hypothèses économiques et démographiques qui ont servi dans l'évaluation de l'actuaire sont :

- Taux d'escompte : 2,90 %
- Taux de croissance pour les salaires : 2018-2019 : 3,00 % par année
2020 et après : 3,00 % par année
- Nombre d'employés : 664
- Âge moyen : 46,7 ans
- Service moyen des employés : 10 ans
- La durée de vie estimée restante pour amortir la perte actuarielle est de 11 années.

Basés sur l'évaluation du passif par l'actuaire au 31 mars 2019, les résultats sont :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Solde d'ouverture, obligation des indemnités de maladie	2 342 800 \$	2 271 300 \$
Dépenses pour l'année reliées aux indemnités de maladie		
Coûts des prestations pour l'exercice	368 800	292 800
Amortissement des pertes actuarielles	98 600	25 300
Dépense d'intérêt	<u>101 100</u>	<u>77 400</u>
	568 500	395 500
 Paiements de prestations - part de l'employeur	 <u>(546 000)</u>	 <u>(324 000)</u>
 Solde de fermeture, obligation des indemnités de maladie	 <u>2 365 300 \$</u>	 <u>2 342 800 \$</u>

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2019

9. Avantages futurs des employés (suite)

Travail sécuritaire NB

Les employés et les étudiants du Collège ont droit aux prestations de remplacement du salaire en cas de maladie ou de blessure s'il est déterminé par Travail sécuritaire NB que c'est relié à leur emploi au collège. Les prestations payables à l'avenir liées aux réclamations approuvées par Travail sécuritaire NB sont considérées comme des obligations. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et des absences rémunérées exigent que le Collège reconnaisse cette responsabilité.

Une estimation de cette obligation future a été effectuée par une firme d'actuaire, et devient ainsi la base utilisée pour inscrire l'obligation dans les états financiers du Collège.

Les paiements de prestations sont passés en charge par le Collège et sont inclus dans les salaires et bénéfices dans l'état des résultats.

L'obligation reliée à Travail sécuritaire NB n'est pas financée. Les hypothèses économiques et démographiques qui ont servi dans l'évaluation de l'actuaire sont :

- Taux d'inflation : 1,40 % par année
- Taux d'inflation sur les dépenses médicales : 3,45 % par année
- Taux d'escompte : 2,90 % par année
- Âge moyen à l'événement : 36 ans
- Âge moyen des réclamants recevant une prestation de perte de salaire : 65,77 ans

Fondée sur une évaluation actuarielle du passif au 31 mars 2019, l'obligation de Travail sécuritaire NB courue et la charge liée à l'obligation de Travail sécuritaire NB courue sont les suivantes :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Solde d'ouverture, obligation Travail sécuritaire NB	741 600 \$	881 800 \$
Dépenses pour l'année reliées à Travail sécuritaire NB		
Coûts des prestations pour l'exercice	267 300	153 500
Amortissement des pertes (gains) actuariels	100 200	(3 700)
Dépense d'intérêt	58 200	25 000
	<u>425 700</u>	<u>174 800</u>
 Paiements de prestations	 <u>(341 600)</u>	 <u>(315 000)</u>
 Solde de fermeture, obligation Travail sécuritaire NB	 <u>825 700 \$</u>	 <u>741 600 \$</u>

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2019

10. Transactions entre parties liées

En 2018-2019, le Collège a reçu de la province du Nouveau-Brunswick un octroi de 40 467 499 \$ (2018 – 40 558 268 \$), ainsi que des revenus en provenance de divers ministères de la province de l'ordre de 4 254 476 \$ (2018 – 4 565 832 \$) pour un total de 44 721 975 \$ (2018 – 45 124 100 \$).

Le Collège a des liens avec la Fondation du CCNB qui accorde des bourses d'études à des étudiants inscrits dans les programmes du Collège. En 2018-2019, les étudiants inscrits au CCNB ont reçu un total de 288 408 \$ en bourses (2018 – 190 375 \$). Durant l'exercice, le Collège a payé un montant de 50 000 \$ (2018 – 50 000 \$) à la Fondation.

Le CCNB maintient des liens avec les Associations étudiantes de chacun des campus. En vertu de l'article 48(2) de la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick*, les cotisations étudiantes servent à assurer la prestation et la promotion des activités et des services sociaux, éducatifs et récréatifs des étudiants. La cotisation étudiante est une cotisation obligatoire. Le Collège recueille les cotisations directement des étudiants et les détient en fiducie jusqu'à ce qu'elles soient redistribuées aux associations étudiantes de chacun des campus. Durant l'exercice, la somme de 197 265 \$ (2018 – 183 187 \$) a été versée en cotisation aux cinq associations étudiantes.

Veuillez consulter les notes suivantes pour de plus amples informations sur d'autres transactions entre parties liées :

- note 2 : espèces et quasi-espèces
- note 2 : immobilisations
- note 2 : services contribués
- note 6 : revenus différés afférents aux immobilisations
- note 9 : avantages futurs des employés

11. Dépendance économique

Le Collège est économiquement dépendant de la province. Pour plus de détails, se référer à la note 10.

12. Éventualités

Légal

Le Collège peut être impliqué dans diverses actions découlant des affaires ordinaires. Le résultat du règlement de ces actions ne peut être déterminé à ce moment. Ainsi, aucune disposition de ces actions n'est reflétée dans les états financiers. Les règlements, s'il y a lieu, relatifs à ces éventualités seront comptabilisés dans la période où le règlement a lieu. La Direction estime que le Collège n'est pas exposé à une perte importante découlant de ces éventualités.

Travail sécuritaire NB

Le Collège est autoassuré pour les réclamations de Travail sécuritaire NB pour les employés et les étudiants. L'étendue des réclamations futures et leurs résultats finaux ne peuvent pas être prédits.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2019

12. Éventualités (suite)

En conséquence, les montants payés seront passés à la dépense dans la période où ils sont payés. Une fois les réclamations réglées par Travail sécuritaire NB, elles seront prises en considération dans le calcul de l'obligation préparé par l'actuaire tel qu'indiqué à la note 9.

Négociations collectives

La convention collective du groupe Éducation (consultation et élaboration) du Collège a expiré avant le 31 mars 2019. Au moment de l'émission de ces états financiers, aucun règlement n'a été conclu. Un montant a été inscrit dans le compte de salaires et bénéfices à payer pour ce coût. Tout écart entre le montant final et l'estimation sera comptabilisé à la dépense.

13. Actifs nets grevés d'une affectation interne

En 2019, le Conseil des gouverneurs du Collège a affecté un montant de 420 000 \$ (2018 – 0 \$) pour favoriser la mise en place de certaines initiatives stratégiques. Le CCNB ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil des gouverneurs. Un montant de 304 329 \$ a été utilisé durant l'exercice (2018 - 24 441 \$). Un montant de 14 024 \$ (2018 – 61 947 \$) a été transféré du compte d'actifs nets grevés d'une affectation interne au compte d'actifs nets non affectés.

14. Instruments financiers

Les instruments financiers du Collège sont composés de l'encaisse, du montant à recevoir de la province, de l'actif affecté, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et frais courus, et des salaires et bénéfices à payer. À moins d'avis contraire, la Direction est d'avis que le Collège n'est pas assujéti à des risques importants liés à ces instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit survient en raison de l'incertitude de prédire les difficultés financières que les étudiants et les organisations peuvent rencontrer qui leur rendrait incapable de satisfaire leurs engagements vers le Collège. Le Collège atténue ce risque en ayant une combinaison diversifiée d'étudiants et d'organisations, limitant ainsi l'exposition au risque d'un seul étudiant ou d'une seule organisation. Inclus dans les comptes débiteurs sont 3 687 228 \$ à recevoir du Gouvernement fédéral, et 710 439 \$ à recevoir de la province. Ces comptes débiteurs sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. La Direction est d'avis qu'il n'y a pas de risque de crédit important au 31 mars 2019.

L'exposition maximale à ce risque correspond au solde des comptes débiteurs au 31 mars 2019, qui s'élève à 5 159 780 \$. Veuillez vous référer à la note 3 pour la ventilation des comptes débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir régler ou respecter une obligation dans les délais ou à un coût raisonnable. Le Collège reçoit suffisamment de fonds de la Province et de ses activités d'opérations afin de respecter ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2019

14. Instruments financiers (suite)

Risque de change

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers libellés en devise étrangère. Les variations de taux de change auront une incidence minimale sur la valeur comptable des instruments financiers libellés en devise étrangère. La Direction est d'avis que le Collège n'est pas assujéti à des risques importants liés au taux de change puisque seulement 5 % des actifs du Collège sont en devises étrangères. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la note 2, section *Actif affecté*. Le Collège n'a conclu aucun contrat dans le but de réduire les effets des fluctuations des taux de change sur ses activités ou sur les présents états financiers.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

GOUVERNANCE ET GESTION



Septembre 2018

Conseil des gouverneurs

Première rangée, de gauche à droite : **Liane Roy** (présidente-directrice générale), **Denis Nadeau** (vice-président), **Rachel Maillet Bard** (présidente), **Sylvio Boudreau** (1^{er} vice-président – secrétariat général) et **Jean Jacques Roy** †.

Deuxième rangée, de gauche à droite : **Marcel Duguay**, **Micheline Lagacé-Melanson**, **Lyne Paquet**, **Daniel Saulnier** (membre enseignant), **Steve Lambert**, **Jean Yannick Egnath** (membre étudiant), **Michel Therrien** (membre non enseignant), **Suzie Chenard**, **Jeanne-Mance Cormier**, **Isabelle Bouchard** et **Jennifer Henry**.

Absent de la photo : **Robert Frenette**

ÉQUIPE DE DIRECTION

Roger Doucet, président-directeur général par intérim

Sylvio Boudreau, 1^{er} vice-président - secrétaire général

Brigitte Arsenault, vice-présidente – Formation et Réussite étudiante

Pierre Clavet, directeur général – Développement des affaires en formation continue

Francis Hébert, directeur général par intérim – Finances et Infrastructures

Sonia Michaud, directrice générale – International

Sylvain Poirier, directeur général – Entrepreneurship et Innovation

1^{RE} VICE-PRÉSIDENTENCE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Sylvio Boudreau, 1^{er} vice-président - secrétaire général

Vacant, direction - Gestion stratégique

Marie-France Doucet, conseillère sectorielle principale

Johanne Lise Landry, directrice – Communications, Marketing et Recrutement

Marie-France Lanteigne, Bureau du registraire

Tony Roy, directeur – Technologies de l'information et des communications

Gina St-Pierre, directrice – Ressources humaines et relations de travail

FORMATION ET RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Brigitte Arsenault, vice-présidente

Chantal Berthelotte, directrice – Réussite étudiante

Michelle Richard, directrice – Formation

Paolo Fongemie, directeur – Campus de Bathurst

Suzanne Beaudoin, directrice – Campus de Campbellton

Julie Cyr, directrice par intérim – Campus de Dieppe

François Boutot, directeur – Campus d'Edmundston

Alain Boisvert, directeur – Campus de la Péninsule acadienne

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES EN FORMATION CONTINUE

Pierre Clavet, directeur général

Chantal Lessard, gestionnaire – Développement des compétences et employabilité

Jean-Marie Pelletier, gestionnaire – Partenariats Autochtones

Nicole Poirier, gestionnaire – Centre d'apprentissage des langues

FINANCES ET INFRASTRUCTURES

Francis Hébert, directeur général par intérim et gestionnaire - Achats

Lise Chiasson, gestionnaire – Finances

Réjean Savoie, gestionnaire – Infrastructures

ENTREPRENEURSHIP ET INNOVATION

Sylvain Poirier, directeur général

Leandro Passarini, gestionnaire – Agriculture, Bioprocédés, Breuvages et Environnement

Raphaël Roy, gestionnaire – Fabrication de pointe

Ennouri Triki, gestionnaire – Matériaux de pointe

Linda Parent, gestionnaire – Entrepreneurship et Innovations sociales

Équipes du CCNB au 30 juin 2019



ÉQUIPES DE GESTION DES CAMPUS

Campus de Bathurst

Paolo Fongemie, directeur

Michèle Guignard, chef de services

Alain Gauvin, chef de développement

Michel Caron, chef de département – Bâtiment, Génie et Industriel

Bernard Daigle, chef de département – Études générales / Academic Studies, Formation en langues, Sciences de la santé et Sciences naturelles

Léon-Guy LeBlanc, chef de département – Mécanique motorisée et Construction

Paul Thériault, chef de département – Métaux, Génie et Construction

Campus de Campbellton

Suzanne Beaudoin, directrice

Julie Lavigne-Bujold, chef de services par intérim

Yvan LeBlond, chef de développement

Joanne Doucett, chef de département – Sciences de la santé

Steve Godin, chef de département – Secrétariat, Études générales et Academic Studies, Éducation à l'enfance et Formation à distance

Jean-Guy Pelletier, chef de département – Métiers, Techniques d'intervention en services communautaires, Soins paramédicaux primaires

Campus de Dieppe

Julie Cyr, directrice par intérim

Janice Brun, chef de services

Liette Roussel, chef de développement

Marie-France Bérubé, chef de département – Affaires

Sylvie Morin-Levesque, chef de département par intérim – Sciences de la santé

Léon Landry, chef de département – Informatique, Arts et Études secondaires

Rachel Mitton, chef de département par intérim – Bâtiments, Secrétariat et Mécanique

Yvan Roy, chef de département – Justice et Services communautaires

Campus d'Edmundston

François Boutot, directeur

Daniel Plourde, chef de services

Louise Martin, chef de développement

Paul Cyr, chef de département – Camionnage, Soudure et Études générales

Nancy Landry-Morin, chef de département – Formation secondaire, Sciences et Santé

Pierre Martin, chef de département – Métiers, Technologies et Industriel

Michel Therrien, chef de département – Justice, Affaires et Restauration

Campus de la Péninsule acadienne

Alain Boisvert, directeur

Frédéric Léger, chef de services

Michel Chiasson, chef de développement

Carole J. Doucet, chef de département – Affaires, Arts et culture, et Études générales

Johanne Doucet, chef de département – École des pêches et conseillère maritime

Sylvain Plourde, chef de département – Métiers, Santé et Études générales

UNE ANNÉE DE PLAISIR

01 Le comité mieux-être du Campus de Campbellton a organisé une activité d'accueil haute en couleur pour les étudiants admis de la rentrée 2018-2019. La marche des couleurs a permis aux étudiants de faire connaissance tout en s'amusant!

02 Les étudiants en Cuisine professionnelle du CCNB – Campus d'Edmundston ont activement participé au 18^e déjeuner-bénéfice de la Fondation de l'Hôpital régional d'Edmundston. Cette activité annuelle, qui s'est déroulée le 21 septembre en 2018, est une collecte de fonds majeure pour cet organisme.

03 La Fête sur la butte est toujours une activité très populaire au CCNB – Campus de Bathurst. Les étudiants et les membres du personnel en profitent pour pratiquer de belles activités hivernales. La dernière célébration a eu lieu en mars 2019.

04 Le Radiothon de l'Arbre de l'espoir de Radio-Canada, le point culminant de cette campagne annuelle, a lieu depuis des années au CCNB – Campus de Dieppe. Comme c'est la tradition, des membres du personnel du Campus de Dieppe forment une chorale qui anime le spectacle.

05 Le CCNB – Campus de la Péninsule acadienne a une fois de plus organisé avec brio le gala CCNB sur scène, le grand concours musical du CCNB. Joanie Gagnon, alors étudiante en Assistance dentaire – niveau II au Campus de Campbellton, a remporté les grands honneurs le 6 avril 2019. Sur la photo, on aperçoit également Jean-Marc Couture (centre) et Dany Boudreau (droite), deux vedettes du monde musical acadien.

06 Les membres du Conseil de bande d'Elsipogtog et des étudiants, des diplômés et des membres du personnel du CCNB ont disputé une partie amicale de hockey le jeudi 21 mars à l'aréna Chief Young Eagle Recreation Centre d'Elsipogtog. Les Premières Nations et le CCNB travaillent ensemble depuis plusieurs années et le CCNB fait un effort soutenu pour appuyer le mouvement de la Vérité et Réconciliation.

07 La récipiendaire de la bourse Boureima Ki est Corine Tsafack Foudji, originaire du Cameroun et étudiante au programme de Techniques de laboratoire – biotechnologies coop. Cette bourse de 2 000 \$ est renouvelable chaque année.

08 Pour une 2^e année consécutive, la troupe de théâtre Les Franco-Fun du Nord, presque entièrement composée de membres du personnel du CCNB – Campus de Campbellton, a présenté la comédie « EL DORADO SNACK BAR » au Théâtre Restigouche à Campbellton.



04



05



06



07



08



vision passion succès



Siège social du CCNB

725, rue du Collège, C.P. 700
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z6
506-547-2063 ou 1-855-676-2262